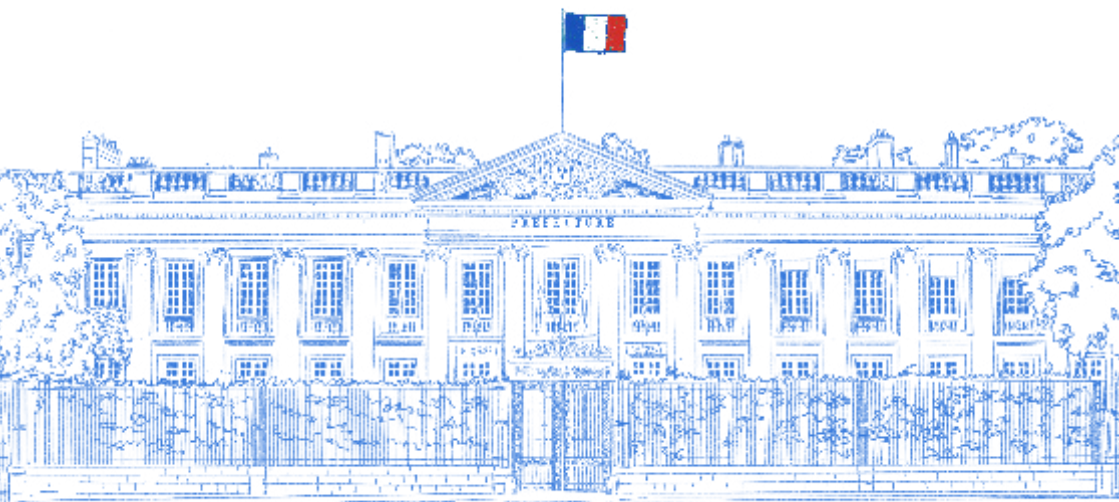




**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# 2025

**L'État dans les  
Pays de la Loire**

**Bilan des actions régionales**



L'État c'est : **16,6** Milliards d'euros de dépenses en région \*

Investissement, fonctionnement, interventions :  
**5,8** Milliards d'euros

Salaires et pensions : **7,7** Milliards d'euros

Dotations aux collectivités territoriales :  
**3,1** Milliards d'euros

*\*Source : DRFIP – Rapport financier 2024*



**Fabrice Rigoulet-Roze**

Préfet de la région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique

■ ■ En 2025, les services de l'État en région ont poursuivi leur engagement en faveur des habitants, des collectivités, des élus, des associations et des entreprises, pour relever les défis majeurs auxquels la région est confrontée.

L'année 2025 a été marquée par des réalisations emblématiques, notamment la réouverture de la cathédrale de Nantes après cinq ans de fermeture pour travaux, ainsi que la mise en place d'une nouvelle gouvernance pour la gestion de l'abbaye royale de Fontevraud.

Par ailleurs, l'État a été particulièrement mobilisé pour répondre aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau et pour soutenir les filières agriculture et pêche, essentielles, mais également le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire, outil stratégique pour le territoire ligérien dont le modèle économique doit être pérennisé.

Aux côtés des collectivités locales, l'État s'est également mobilisé, avec la mise en place d'une task force dédiée à la zone nazairienne et le lancement d'un accélérateur foncier régional pour accompagner le développement des entreprises.

Grâce à cet engagement constant, les services de l'État ont contribué à préserver le dynamisme de la région, en favorisant son développement économique, social et environnemental.

L'État reste mobilisé pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants et des acteurs de la région. ■ ■



**Urwana Querrec**

Secrétaire régionale pour les  
affaires régionales Pays de la Loire



**François Pesneau**

Préfet du Maine et Loire



**Eric Freysselinard**

Préfet de la Vendée



**Sébastien Jallet**

Préfet de la Sarthe



**Nadège Baptista**

Préfète de la Mayenne



## **Protéger et garantir l'égalité des chances**

**P. 5 - 19**

## **Accompagner, développer et valoriser**

**P. 20 - 40**

## **Accélérer la transition écologique et énergétique**

**P. 41 - 48**

## **Innover et transformer les services publics**

**P. 49 - 57**



# Protéger et garantir l'égalité des chances

*L'État garantit l'égalité des chances pour accompagner les populations et faire en sorte que tous les individus disposent d'une équité de traitement.*



# Protection citoyenne

## • Lutte contre la pauvreté



Lutter contre la pauvreté nécessite une approche transversale, mobilisant tous les acteurs et toutes les échelles de l'action publique, pour agir de manière coordonnée sur les leviers clés. Grâce au Pacte des solidarités, des contrats et des pactes locaux sont signés avec les collectivités ou les associations pour soutenir des projets tournés vers l'innovation, la coopération, la participation des personnes concernées, la transition. Au total, 5,7M€ ont été mobilisés en 2025.

## • Les acteurs locaux en première ligne pour la lutte contre l'illettrisme

En France, **3,9 millions** de personnes en difficulté avec l'écrit ou le calcul

Le manque d'autonomie avec les compétences de base est un véritable frein pour les personnes concernées, autant dans leur parcours professionnel que personnel.

En Pays de la Loire, les acteurs locaux travaillent ensemble à l'échelle locale pour mieux repérer et accompagner les personnes concernées :

- En Nord Sarthe, le comité local pour l'emploi propose un parcours qui commence par des ateliers de remobilisation « première marche » et se poursuit par de la formation grâce au dispositif Prépa Clé Avenir du Conseil régional. Il vise un retour à l'emploi, voire une poursuite de formation (qualifiante ou continue.)
- Le Nord Loire Atlantique met en place des stratégies de repérage.

L'illettrisme est un phénomène invisible, qui nécessite la mobilisation de tous pour offrir l'opportunité aux personnes concernées de se saisir d'une seconde chance.

## • Hébergement d'urgence

Près de 6 000 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes chaque jour pour mettre à l'abri les personnes sans domicile. Tous dispositifs confondus, les crédits régionaux consacrés à l'hébergement, le parcours vers le logement et l'insertion des personnes vulnérables s'élève à près de 100 M€.



Atelier de sensibilisation des agents d'accueil de la communauté de communes de Nozay

## • Lutte contre les violences faites aux femmes

Le dispositif «Pack Nouveau Départ» visant à coordonner et simplifier l'accompagnement des victimes de violences conjugales qui souhaitent quitter un conjoint violent, se déploie en Vendée. La région Pays de la Loire a également été choisie par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre la violence et la lutte contre la traite des êtres humains pour l'expérimentation d'une action de formations sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport. Enfin, pour mieux documenter les acteurs investis dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, l'INSEE a publié une étude sur l'ampleur du phénomène en Pays de la Loire.



Spectacle sur les violences conjugales proposé par l'association Solidarité Femmes-Loire-Atlantique le 25 novembre à la préfecture de Nantes

# Agriculture et environnement

## • Territorialisations de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

En 2025, les Pays de la Loire confirment leur rôle moteur dans la transition alimentaire. 13 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont été soutenus à hauteur de 778 584 €. Quatre nouveaux territoires rejoignent la dynamique, portant à 34 le nombre de PAT engagés. La région se distingue aussi par 4 000 établissements de restauration collective inscrits sur «Ma Cantine», première en France métropolitaine, garantissant 50 % de produits durables dont 20 % bio. Enfin, 35 écoles participent à un programme d'éducation alimentaire, sensibilisant élèves et familles à une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

### Captages prioritaires

La feuille de route régionale cible 47 captages prioritaires d'eau, affectés par des produits phytosanitaires et/ou des nitrates. Pour 2025-2026, une action coordonnée et démonstrative sera menée sur un captage par département en mobilisant des leviers réglementaires, financiers, techniques et fonciers. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau grâce à une collaboration renforcée entre les acteurs (État, agriculteurs, collectivités).

## • Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau

Un appel à projets régional pour le fonds hydraulique agricole, destiné à financer des investissements exclusivement consacrés à l'irrigation de parcelles agricoles a été lancé en 2025.

17 projets ont été déposés, illustrant la nécessité pour les agriculteurs ligériens de sécuriser leur accès à l'eau. Au final, une enveloppe de 1 M€ a pu être engagée en région pour 7 dossiers, concernant les ouvrages de stockage à usage d'irrigation agricole.

La région Pays de la Loire est particulièrement concernée par la tension croissante entre ressources disponibles et usages de l'eau, aggravée par les effets du changement climatique. En 2025, des actions structurantes ont été poursuivies dans le cadre de la feuille de route de l'État, avec notamment 20 études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) et 10 projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) engagés sur une large partie du territoire régional. Par ailleurs, la préfète de bassin a demandé que des études socio-économiques soient réalisées afin d'éclairer les Commissions Locales de l'Eau (CLE) sur les votes relatifs aux Volumes Prélevables (VP) et aux plans d'actions qui seront définis.



Comité de suivi de la ressource en eau en Mayenne

## • Viticulture

Un fonds d'urgence, destiné aux nouveaux installés en viticulture ayant subi une perte de chiffre d'affaires ou de récolte supérieure à 20 %, a été versé par les directions départementales des territoires des Pays de la Loire à 104 exploitants viticoles, pour une enveloppe totale de 530 000 €. Le forfait de base s'élevait à 4 500 € par exploitant, complété par un bonus de 1 319 € lorsque la perte dépassait 50 %. Dans ce contexte de soutien à la filière, le Conseil viticole du 4 mars 2025 s'est réuni à Sancerre en région Centre-Val-de-Loire, rassemblant les acteurs autour des enjeux liés à la santé du vignoble, aux adaptations environnementales et aux perspectives économiques tout en évoquant les menaces extérieures, en particulier la « taxe Trump », qui apparaît comme un risque majeur pour la filière viticole française, premier exportateur de vin européen aux États-Unis.



Echanges sur les enjeux actuels de la filière viticole à la coopérative Les Caves de la Loire à Brissac (Maine-et-Loire)

## • Enseignement agricole

À la rentrée 2025, l'enseignement agricole et agroalimentaire des Pays de la Loire affiche un dynamisme marqué, avec 432 élèves supplémentaires (+2,5 %), soit la plus forte progression régionale. En cumulant avec la hausse de 2024 (+515 élèves), les effectifs ont augmenté de 950 élèves en deux ans, toutes fédérations confondues. Les résultats aux examens confirment la qualité de l'enseignement agricole technique ligérien, avec un taux de réussite de 90,2 %, supérieur à la moyenne nationale (88,5 %).

## • Santé Animale

En 2025, 16 millions d'euros ont été consacrés à la lutte contre les maladies animales en Pays de la Loire. Plus de la moitié de ce budget a permis d'indemniser les éleveurs (vaccination contre l'influenza aviaire, compensations liées à d'autres maladies). Le reste a financé les missions de surveillance et de gestion sanitaire menées par les services vétérinaires. Afin de renforcer la coordination, 20 réunions régionales — organisées mensuellement ou hebdomadairement selon les alertes — ont rassemblé les professionnels. Ces échanges favorisent l'anticipation des risques et entretiennent un dialogue constant entre l'administration et les filières d'élevage.

La recrudescence d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) peut entraîner des abattages massifs et provoquer des pertes économiques majeures pour la filière avicole. En progression en Pays de la Loire en 2025, avec des foyers concentrés en Loire-Atlantique, la fièvre catarrhale ovine (FCO) fait l'objet d'une vigilance accrue dans toute la région. La dermatose nodulaire contagieuse (DNC), absente à ce jour en Pays de la Loire, fragilise néanmoins la productivité des élevages bovins et perturbe les échanges commerciaux dans les zones touchées. La lutte contre ces maladies demeure essentielle pour garantir la pérennité économique des élevages et la sécurité sanitaire des productions animales.

# Contrôles

L'État réalise des contrôles dans des domaines multiples afin d'assurer la protection des droits dans des contextes variés : salariés, consommateurs, qualité de produits, conformité d'instruments de mesure, entreprises, demandeurs d'emploi, personnes vulnérables, centres de distribution d'aide alimentaire, structures du parc d'hébergement dédié aux personnes sans abri ou aux demandeurs d'asile.

## Exemples de contrôles réalisés en 2025 :

- **Protection des personnes vulnérables : contrôle des séjours de vacances adaptées**

29 contrôles portant sur les conditions dans lesquelles l'organisateur assure sur place l'hébergement, la sécurité des personnes et préserve leur bien-être.

Ces activités font l'objet de contrôles diligents par les préfets de département.

- **Organismes de formation**

15 contrôles

Les organismes de formation professionnelle et les employeurs font l'objet de contrôles administratif et financier afin de s'assurer de la bonne utilisation des crédits de la formation professionnelle.

- **Contrôles des transports et véhicules**

L'État exerce de nombreux contrôles contribuant à la sécurité routière, à une concurrence loyale, au respect des conditions de travail, à la lutte contre les fraudes, à la protection des consommateurs et au respect de l'environnement dans les secteurs du transport et des véhicules. Et notamment :

2495 opérations de réception de véhicules, afin de vérifier la conformité au code de la route des véhicules construits ou modifiés avant leur immatriculation et leur mise en circulation.

232 contrôleurs et 71 centres agréés de contrôle technique des véhicules inspectés, afin de s'assurer du respect des exigences en matière de délégations du service public. Ces contrôles ont abouti à 26 sanctions administratives et 3 signalements. 3 opérations interministérielles anti-fraudes ont été menées dans ce cadre.



Opération dans un centre de contrôle technique de la région nantaise

350 mises en demeure adressées aux transporteurs et 9 contrôles des centres de formation agréés des conducteurs routiers et gestionnaires de transport, afin de s'assurer du respect des conditions d'accès aux professions. Elles ont conduit à 101 suspensions ou radiations administratives.

**757** opérations de contrôle routiers et **134** contrôles d'entreprises de transport, afin de s'assurer du respect des conditions d'exercice des professions. Ces opérations ont permis de constater 1 véhicule sur 3 en infraction.

Par ailleurs, en matière d'accompagnement : 1 action de sensibilisation à la prévention des conduites addictives pour mobiliser les professionnels du transport routier de marchandises et de voyageurs sur les enjeux et outils pour la sécurité de tous.



Réunion régionale des professionnels du transport routier

## • Police de l'environnement

**1817** contrôles réalisés en 2025

Ces contrôles sont menés sur des installations classées pour l'environnement (ICPE), de canalisations et équipements sous pression, de digues et barrages.

### • Alerte crue

En 2025, 41 jours en crues : la plus impactante est la crue de l'Oudon et de la Mayenne en janvier 2025 dans les secteurs de Craon, Segré et Mayenne, pour laquelle une vigilance crue orange a été déclenchée.

### • Contrôles et inspections agricoles

**1 500** hectares inspectés en Pays de la Loire pour lutter contre les organismes nuisibles réglementés, sous la coordination du pôle Santé des végétaux de la DRAAF. En partenariat avec la Fédération viticole Anjou Saumur et POLLENIZ, plusieurs alertes ont été traitées : un foyer de chancre coloré du platane à Nantes, la présence de *Ralstonia solanacearum* dans le Loir et une suspicion de Scarabée japonais en Maine-et-Loire, finalement infirmée. Sans danger pour l'homme, ces organismes menacent cultures et paysages. La surveillance et les traitements se poursuivent pour limiter leur impact économique.

### • 5 actions pour des contrôles phytosanitaires apaisés en 2025

- 2 ateliers techniques : l'un consacré à la pulvérisation et l'autre aux contrôles en exploitation en Mayenne
  - une vidéo pédagogique destinée aux agriculteurs et au grand public, bientôt disponible
  - une session de sensibilisation organisée pour les lycées agricoles
  - des articles spécialisés publiés dans la presse agricole en Mayenne et en Vendée.
  - une réunion régionale avec les professionnels.
- Résultat : une démarche collaborative pour **343** contrôles et un renforcement du lien avec les cellules de veille du monde agricole.



## • Concurrence - consommation

### Les délais de paiement entre entreprises

Les délais de paiement constituent un enjeu important pour le financement des entreprises.

Les retards de paiement sont préjudiciables à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises créancières parce qu'ils leur imposent d'obtenir des financements de court terme auprès de leur banque.

43 entreprises ont été contrôlées afin de vérifier si le paiement de leurs fournisseurs était réalisé dans des délais légaux. Dans 42 % des cas, ces délais de paiement étaient en anomalie. 14 seront sanctionnées par une amende administrative. Cette même année, 1 132 500 € d'amendes ont été notifiés à 9 entreprises sur des dossiers de 2024.

### Les contrôles du commerce électronique

La montée en puissance du commerce électronique, et plus particulièrement des plateformes asiatiques nécessitent une attention soutenue de la part des services de l'État. Les enjeux sont triples :

- protection des intérêts économiques des consommateurs;
- sécurité de ces mêmes consommateurs ;
- respect des règles de concurrence notamment dans la relation entre les plateformes et les vendeurs tiers.

Le «drop shipping», les influenceurs, les faux avis de consommateurs induisent des enquêtes particulières, mais le contrôle de chaque site internet est désormais un préalable au contrôle physique des opérateurs. Les contrôles internet sont ainsi passés de 16,5 % de l'ensemble des contrôles en région pays de la Loire à 22 % en 2025 pour s'établir à environ 700 contrôles.

# Égalité des chances

## • Égalité professionnelle

### L'entrepreneuriat des femmes à l'honneur

Le 24 juin 2025, le préfet de région a reçu les cinq ambassadrices de l'entrepreneuriat, lauréates départementales de la deuxième édition du concours «101 femmes entrepreneures».

Ce concours, organisé par le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a permis de mettre en lumière 101 femmes entrepreneures sur l'ensemble du territoire français dans le but d'inciter les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Ce fut l'occasion aussi de présenter l'ensemble des acteurs et dispositifs qui maillent le territoire.



5 lauréates de la région Pays de la Loire au Concours «101 femmes entrepreneures 2025», organisé par l'État et Bpifrance

## • Formation des demandeurs d'emploi : le Pacte régional d'investissement dans les compétences

Le cycle contractuel 2024-2027 entre l'État et la Région se poursuit. Ce financement de l'État est uniquement dédié aux publics prioritaires : 50 ans et plus, bénéficiaires du RSA, travailleurs en situation de handicap, personnes avec de faibles niveaux de qualification. Dans ce cadre, avec une contribution financière de l'État de 50 M€ en 2025, la Région s'engage à ce que les publics prioritaires représentent à minima 75% des entrées en formation.

### Elaboration des feuilles de route des 18 comités locaux pour l'emploi (CLPE)

La loi pour le Plein Emploi du 18 décembre 2023 a confié aux CLPE la mission d'élaborer des feuilles de route locales, visant à répondre aux besoins spécifiques des demandeurs d'emploi et des entreprises. La logique partenariale du réseau pour l'emploi s'est mise en œuvre dans les 18 CLPE qui maillent les Pays de la Loire. Au 31 décembre 2025, plus de 200 actions locales ont ainsi été définies et mises en œuvre dans le cadre de ces feuilles de route.

## • L'emploi des 50 ans et plus : un enjeu d'amélioration des conditions d'emploi

55 % des plus de 55 ans sont actifs en Pays de la Loire, soit 3% de moins que la moyenne nationale. 42 600 demandeurs d'emploi ont plus de 55 ans, dont 64% d'entre eux depuis plus d'un an.

Face à ce constat, en juin 2025, à l'initiative du ministère du Travail et de l'Emploi, l'État et ses partenaires ont organisé une conférence régionale en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés (50 ans et plus), à la Préfecture de région. Cette rencontre a réuni près d'une centaine de participants et témoins : entreprises, salariés, partenaires sociaux, acteurs de l'emploi et de la formation, services de santé au travail, autour de bonnes pratiques pour faire progresser collectivement les conditions d'emploi des salariés expérimentés.

En parallèle, France Travail a organisé un «job dating» pour favoriser le recrutement inclusif, auquel 10 entreprises et 120 demandeurs d'emploi ont répondu présents.

## • Fonds d'inclusion dans l'emploi

En 2025, l'État a engagé plus de 118,5M€ pour le financement de dispositifs d'inclusion en emploi tels que l'insertion par l'activité économique pour une remise en activité de personnes éloignées de l'emploi, ou les entreprises adaptées au profit des travailleurs en situation de handicap.

## • Contrat d'engagement Jeune (CEJ)

Plus de ~~12~~100 entrées en CEJ

Le CEJ est un parcours d'accompagnement intensif et personnalisé, pouvant durer jusqu'à 12 mois en fonction du profil des jeunes, pour les aider à construire leur projet professionnel et à trouver un emploi.

## • Apprentissage

Plus de ~~67~~000 apprentis

Après plusieurs années de croissance marquée, l'année 2025 connaît un ralentissement, en raison de plusieurs facteurs : conjoncture économique moins favorable ; réduction des aides aux employeurs ; ralentissement démographique. Le groupe apprentissage du CREFOP a toutefois continué de se mobiliser collectivement, pour accompagner les jeunes à trouver des trajectoires conformes à leurs projets.

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DE L'EMPLOI



## • Mieux coordonner les équipes de cybersécurité de l'État sur le territoire

Tenant compte de la hausse continue des attaques cyber sur l'ensemble des entreprises, collectivités et particuliers sur le territoire, une stratégie de cybersécurité régionale a été mise en place. Elle contribue à mieux coordonner l'ensemble des forces de l'État en charge de la cybersécurité. Elle est construite pour venir en appui à 5 communautés : les collectivités territoriales, les entreprises, les acteurs de la santé, les acteurs de l'enseignement et les entreprises de cybersécurité du territoire.

Elle a pour objectif d'encourager chaque communauté à se familiariser avec ses risques cyber, les engager à formuler leur stratégie et à se préparer à réagir.

## • Mettre en place un cybercampus au bénéfice des entreprises

Afin de renforcer la cybersécurité des entreprises, l'Etat soutient l'initiative du GIP Gigalis, avec l'appui de la Région des Pays-de-la-Loire, pour mettre en place une structure de coordination cyber entre les acteurs économiques du territoire.

Le cybercampus ligérien doit leur permettre de trouver des ressources, de mutualiser des initiatives, de coordonner des efforts face à la menace croissante des cyberattaques.

En 2025, Gigalis a réuni des entreprises et des réseaux professionnels pour les questionner sur leurs enjeux et formaliser leurs attentes, afin de mettre en place un cybercampus pleinement aligné avec les besoins du territoire.

L'objectif est d'ouvrir ce Cybercampus à l'été 2026.

## • Des cafés IA pour démocratiser les usages de l'intelligence artificielle

La démocratisation des usages de l'IA, pour faciliter l'attractivité des métiers et l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés, a constitué en 2025 un axe structurant du partenariat entre la préfecture, le groupe La Poste et le réseau pour l'emploi.

A l'occasion de la Nantes Digital Week 2025, La Poste a notamment organisé plusieurs cafés IA pour sensibiliser citoyens, jeunes éloignés de l'emploi et professionnels à l'impact de l'IA sur les métiers et à ses apports dans leur recherche d'emploi.



## • Insertion socio-professionnelle - métiers de l'engagement

Le projet « métiers de l'engagement » instaure un partenariat d'informations et de rencontres au profit des jeunes suivis par les missions locales avec les forces armées et de sécurité. Y sont associés les pompiers et le service militaire volontaire (SMV) mais aussi la protection judiciaire de la jeunesse.

Il permet maintenant des relations fluides entre recruteurs et conseillers d'insertion professionnelle ainsi que le partage naturel de la programmation des événements à l'adresse des jeunes. Cette 3ème année aura été marquée par des événements forts de recrutements pour la Police Nationale et l'installation à Avrillé-Angers du centre EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi), partenaire lui aussi du projet.



Forum des métiers de l'uniforme et de la protection à Angers

## • Faciliter l'accès à l'emploi avec La Poste

Depuis 2022, la Charte d'engagement réciproque pour l'emploi, signée entre la préfecture de région, le réseau pour l'emploi et La Poste, favorise le recrutement des personnes éloignées de l'emploi, en mobilisant un réseau de partenaires pour l'inclusion des publics prioritaires. Ce partenariat a permis plus de 300 recrutements de jeunes et de moins jeunes, répondant aux besoins en emploi et en recrutement dans la région.



## • Recrutement des policiers adjoints

Avec le soutien du réseau pour l'emploi, le ministère de l'Intérieur a animé au printemps 2025 une campagne de promotion du concours de policier adjoint. En effet, la police recrute sur ces emplois des jeunes de 18 à 30 ans, sans condition de diplôme, et sans nombre maximal de candidats admis au concours. Un job-dating s'est ainsi tenu le 12 mars 2025 dans les salons de la préfecture de région, et un entraînement aux épreuves sportives a été proposé aux candidats par France Travail, en lien avec la ligue d'athlétisme des Pays de la Loire.

Au final, 135 candidats ont participé au concours, et 41 d'entre eux, soit le double de la session de septembre 2024, ont été admis. Il s'agit d'un bel exemple de la mobilisation de l'État pour valoriser les métiers de l'engagement, conformément à la charte partenariale signée en 2023.

## • Service national universel (SNU)



1 903 jeunes ligériens ont participé à un séjour de cohésion dans le cadre du SNU

Parmi eux, 1 414 ont effectué leur séjour pendant les vacances scolaires, et 489 sur le temps scolaire avec leur « classe engagée » provenant de 30 lycées de la région. Ces séjours ont renforcé la cohésion, le sens de l'engagement et l'esprit citoyen, tout en favorisant le partage et la rencontre entre participants.



Cérémonie de clôture du séjour de cohésion du Service National Universel à Laval

## • 15 ans de service civique

Plus de 1 200 jeunes Ligériens ont effectué une mission de Service Civique en 2025. La priorité demeure la qualité de l'accompagnement des volontaires. Pour la deuxième année, des formations aux premiers secours en santé mentale (PSSM) destinées aux tuteurs qui accueillent ces jeunes en mission ont été financées par l'État dans chaque département.

À l'occasion des 15 ans du Service Civique, un Groupe régional d'appui au service civique s'est tenu en décembre, temps de célébration, de bilan et de réflexion pour construire un Service Civique de demain, fidèle à ses valeurs et ancré dans les territoires.



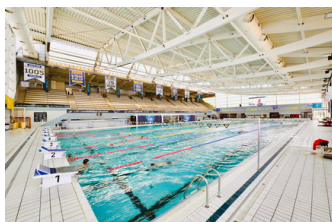
## • Enfance et jeunesse

L'État a mobilisé 1,5 million d'euros pour financer 436 séjours en colonies de vacances et offrir un départ à plus de 4 462 enfants et jeunes Ligériens, soit une progression de 11 % par rapport à 2024 (300 séjours et 4 000 participants).

Par ailleurs, pour le soutien aux loisirs éducatifs de proximité (accueils périscolaires, du mercredi et pendant les vacances scolaires), 656 communes de la région sont engagées dans un projet éducatif territorial (PEDT) soutenu par l'État, sur les 1 232 communes que compte la région, soit un taux de couverture de 53,2 %.

## • Licenciés sportifs

Avec plus de 30 % de la population régionale licenciée dans une association sportive, la région des Pays de la Loire se classe deuxième région la plus sportive de France. Le Pass'Sport, reconduit à la rentrée 2025, aura permis à plus de 15 000 adolescents ligériens de bénéficier d'une aide (70 €) pour s'inscrire à une activité en club.



## • Formation et insertion professionnelle

89 formations professionnelles sont habilitées par l'État dans le champ de l'animation et du sport. Elles sont portées par 43 organismes de formation, pour 1799 stagiaires dont 1091 apprentis en 2025.

Le taux de réussite des stagiaires s'élève à 77 %, avec 1383 diplômes délivrés par 52 jurys.

Le dispositif SESAME visant à l'insertion professionnelle des jeunes dans les métiers de l'animation ou du sport a permis d'accompagner 71 jeunes éloignés de l'emploi.



# Accompagner, développer et valoriser

*L'État est présent au plus près des citoyens et des territoires  
pour les accompagner et les soutenir dans leur quotidien.*



# Citoyens

## • Conseillers numériques



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE

### 102 conseillers numériques en activité

Ils exercent dans les associations et collectivités pour accompagner gratuitement les usagers dans leurs démarches en ligne et les former au numérique. Parmi eux, 7 conseillers coordinateurs ont été nommés dans le cadre de « France Numérique Ensemble » pour répondre aux besoins de coordination de leur activité et d'animation du réseau.

335 366 accompagnements ont été réalisés depuis le lancement du dispositif en 2021, dont 84 344 en 2025.

.....

## • Aide aux déplacements

Les mobilités sont essentielles dans notre vie quotidienne : pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, accéder à ses droits, se soigner ; 350 000 personnes en Pays de la Loire rencontrent des difficultés à se déplacer. C'est pourquoi le Pacte des Solidarités soutient des initiatives locales dans le domaine de la mobilité solidaire pour lutter contre les inégalités : actions des plateformes de mobilité en Loire-Atlantique, navette seniors dans la métropole nantaise, centre de ressources en Mayenne, financement d'équipements en Vendée afin de tendre vers une « offre socle » sur chaque territoire.



# Territoires

## • France services

**161** espaces France services labellisés

Les espaces France Services permettent à chaque ligérien de réaliser les principales démarches administratives dans un lieu unique. 2,335 millions d'accompagnements ont été réalisés depuis le lancement du dispositif en 2020, dont 700 434 en 2025. La densité du maillage territorial permet aux ligériens d'accéder à un espace France Services en moins de 10 minutes, en moyenne, de leur domicile. 11 antennes complètent le dispositif.



Séminaire à La Châtaigneraie (Vendée) à destination des conseillers France Services

## • Tiers lieux ressources : Fabriques de territoire et Manufactures de proximité

**27** tiers lieux labellisés

20 Fabriques de territoire «tiers lieux ressources» et 7 Manufactures de proximité «tiers lieux de production» sont accompagnées pour soutenir leur développement et consolider leur modèle économique. En 2025, 3 Fabriques de territoire ont été sélectionnées pour un financement complémentaire de 100 000 € sur 3 ans. Le soutien total de l'État s'élève à 5,234 M€. Par ailleurs, l'État soutient à hauteur de 133 000 € en 2025-2026, le réseau régional des tiers lieux, Cap Tiers Lieux, pour les accompagner dans leur développement et favoriser la mutualisation de leurs ressources.

## • Soutien à l'investissement des collectivités

L'État accompagne le développement de tous les territoires en soutenant les investissements des collectivités, et notamment des communes. En 2025, 87M€ ont été mobilisés pour accompagner plus de 653 projets des collectivités, destinés principalement à la création d'équipements publics.



Inauguration du centre social intercommunal « La Maison des Projets » à Ballon-Saint-Mars (Sarthe)



## • France ruralité: FRANCE RURALITÉS

### Un plan pour davantage d'équité territoriale

En Pays de la Loire, 49 % de la population habite en milieu rural. Le plan France Ruralités vise à promouvoir un développement équilibré et durable des territoires ruraux, en améliorant l'accès aux services publics, en soutenant l'activité économique et en préservant les ressources naturelles.

Il se traduit par des actions concrètes pour répondre aux besoins des communes rurales:

- un **soutien en ingénierie par le financement de volontaires territoriaux en administration** (63 en poste dont 8 nouveaux en 2025) et par la mise à disposition de 6 référents État chargé d'aider au montage de projet et rechercher les financements pour les communes labellisées Village d'avenir ;
- **Village d'avenir** : afin de poursuivre l'appui aux collectivités rurales pour la mise en œuvre de leurs projets en matière d'aménagement, d'accès aux services et de transition écologique. La vague 2 a permis la labellisation de 35 communes supplémentaires labellisées Village d'Avenir en mars 2025. Ainsi près de 150 communes bénéficient d'un appui ;
- **Zonage France Ruralités Revitalisation (FRR)** : avec pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux, 670 communes sont classées FRR « socle » permettant aux entreprises qui s'implantent sur ces communes de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales.

- **Commerce** : le maintien ou la réouverture de 57 commerces multiservices représentant un montant total de subventions de plus d'1,3 M€. Plus de 50 % des communes aidées ont moins de 1 000 habitants.

### • Plan culture et ruralité

Lancé en 2024, le Plan Culture Ruralité vise à dynamiser la vie culturelle dans les territoires ruraux à travers 23 mesures qui facilitent l'accès à la culture, soutiennent les acteurs culturels locaux et favorisent la mobilité des artistes. Cette année, le plan a permis le déploiement d'une dizaine de résidences longues d'artistes et soutenu des festivals en zone rurale, ainsi que des projets dans le secteur du livre. Le ministère de la Culture a également mobilisé ses opérateurs nationaux : ainsi le Centre national des arts plastiques a soutenu trois projets d'artothèque en zone rurale.

La DRAC a également accompagné des projets repositionnant les musées au cœur de la vie locale ainsi que des festivals qui développent des actions toute l'année sur ces territoires. Dans les communes rurales des Pays de la Loire, plus de 50 musées labellisés « Musées de France » sont implantés, témoins d'un patrimoine régional exceptionnel.

## • Infrastructures numériques

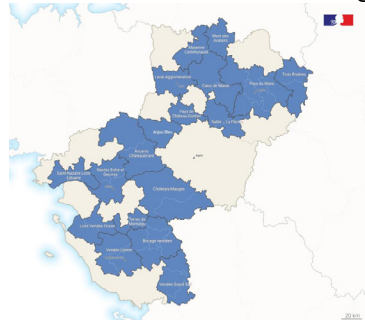
L'amélioration de la couverture numérique du territoire s'est poursuivie en 2025. Dans le cadre du programme New Deal, 224 pylônes ont été mis en service depuis 2018, dont 14 cette année. En un an, ce sont également plus de 103 300 logements et entreprises qui ont bénéficié d'un nouveau raccordement à la fibre, faisant passer le taux de couverture de 94 % à 97 % dans la région.

.....

## • Territoires d'industrie

### Soutenir l'industrie locale

Les Pays de la Loire comptent 18 Territoires d'Industrie, des zones clés pour le développement industriel. En 2025, deux dispositifs majeurs ont été mobilisés : le Fonds vert territoires d'industrie en transition écologique, qui finance des projets industriels à fort impact écologique (7 projets soutenus pour 1 M€), et le cofinancement de 11 chefs de projets, pour plus de 265 000 €. Ces experts accompagnent les entreprises dans leurs enjeux de compétences, de transition écologique et de financement, afin de renforcer l'attractivité industrielle de la région.



## • Revitalisation des territoires



La revitalisation des territoires se poursuit dans les 9 villes lauréates du programme Action Cœur de Ville et les 104 villes «Petites Villes de Demain». Dans ce cadre, près de 560M€ ont déjà été mobilisés par l'État et ses partenaires (Banque des Territoires, Action Logement, ANAH) pour accompagner les collectivités dans la redynamisation de leurs centralités et le renforcement de leur attractivité. Concrètement, depuis le lancement des deux programmes, plus de 2 150 actions ont permis dans la région d'améliorer la qualité de vie des habitants par la renaturation des espaces, la réimplantation de commerces, la rénovation de logements, la restauration du patrimoine ou encore l'amélioration des mobilités.

## • Soutien à l'ingénierie de projet dans les territoires

L'ingénierie est essentielle pour permettre aux collectivités la mise en œuvre efficace des projets et optimiser les ressources. C'est pourquoi l'État poursuit son soutien aux territoires en finançant en 2025, 125 chefs de projets (petites villes de demain, volontaires territoriaux en administration, territoires d'industrie, action cœur de ville) employés par les communes ou les intercommunalités.

L'aide à l'ingénierie se traduit également par le financement des études via l'ANCT ou le Fonds vert (32 études pour 735 000 €).

### Une Journée régionale autour des programmes petites villes de demain et action cœur de ville organisée à La Flèche (Sarthe)

Près de 180 personnes (élus, chefs de projets, experts et partenaires) se sont mobilisés pour participer à cette journée organisée le 19 juin.

Rythmée d'échanges de pratique, de témoignages et de visites de terrain, les participants ont pu échanger sur la revitalisation commerciale en centre-ville et centre-bourg.



## • Politique de la ville

9 287 729 M€ de crédits en faveur de la politique de la ville ont été versés en 2025 pour les actions conduites dans les 48 quartiers prioritaires des Pays de la Loire.

**Zoom sur un dispositif :** le plan de professionnalisation des adultes relais. Le dispositif « adultes-relais » a pour objet de renforcer le lien social par des actions de médiation dans les 48 quartiers relevant de la politique de la ville. 134 médiateurs interviennent quotidiennement dans le cadre d'une convention conclue entre les collectivités territoriales, les associations ou bailleurs sociaux et les services de l'État.

46 950 € ont été consacré en 2025 à la formation, la montée en compétences et, à terme, l'insertion professionnelle des adultes-relais.

Le plan inclut également l'organisation d'une journée régionale réunissant les adultes-relais, leurs employeurs et les partenaires institutionnels, afin de mutualiser les expériences et favoriser la mise en réseau. En 2025, cette rencontre s'est tenue à Nantes le 16 décembre et a porté sur la prévention et la lutte contre les violences conjugales.



Table ronde avec les partenaires (animatrice, observatoire du CD 44, CIDFF, Solidarité femmes)

## • Programmes nationaux Fonds Social Européen+ (FSE+) et Fonds de Transition Juste (FTJ)

A fin 2025, plus de 215 opérations ont été programmées. Elles relèvent principalement du FSE+. 30% des opérations sont gérées directement par le service FSE de la DREETS et 70% sont gérées par 8 organismes intermédiaires bénéficiant d'une convention de subvention globale signée avec l'État. Plus de 43 millions d'euros ont été mobilisés depuis 2022 en Pays de la Loire, principalement dans les champs de l'emploi et l'insertion socio-professionnelle, de la lutte contre la pauvreté et de la prévention du décrochage scolaire.

### Avancement du CPER 2021-2027

Le contrat de plan État – Région est un outil de développement partagé entre l'État et la Région. Plus de 4 Milliards d'euros sont inscrits au CPER 2021-2027 des Pays de la Loire 2021-2027, signé le 25 février 2022, pour financer des projets structurants sur le territoire régional, en matière d'aménagement du territoire, de mobilités, de transition écologique ou encore dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au 31 décembre 2024, l'État a engagé 1,46 Milliard d'euros soit 71 % de son enveloppe inscrite au CPER



# Économie - emploi



## • Réseau des délégués à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels (DARP)

~~790~~ rendez-vous auprès d'entreprises et de partenaires

Les DARP accompagnent individuellement les entreprises confrontées à :

- des mutations technologiques, économiques ou sociales,
- des transitions écologique, énergétique, numérique, alimentaire en valorisant toutes les solutions ressources humaines – emplois et compétences mobilisables

## • Prestation de conseil en ressources humaines (PCRH)



Plus de ~~420~~ prestations réalisées au bénéfice de plus de ~~340~~ entreprises

Ce dispositif de professionnalisation de la fonction RH accompagne très majoritairement les TPE/PME de moins de 50 salariés (plus de 90%), via la mobilisation d'un prestataire RH externe. Pour ce faire, l'État a mobilisé près de 950 k€ en 2025 en s'appuyant sur les opérateurs de compétences (OPCO) pour déployer le dispositif.

## • France 2030

### Investir dans l'avenir

Le plan France 2030 soutient l'innovation et l'industrialisation des projets stratégiques. En Pays de la Loire, 432 projets ont été financés depuis son lancement pour près de 600 M€. Ces investissements visent à développer des technologies d'avenir dans des secteurs variés : santé, numérique, agriculture, eau... Avec 54 milliards d'euros au niveau national, France 2030 mise sur la décarbonation et l'émergence de nouveaux acteurs, pour renforcer la compétitivité industrielle et préparer la France aux défis économiques et environnementaux de demain.



### Programme ETIncelles : faire grandir les PME



Le programme ETIncelles accompagne 500 PME à fort potentiel de croissance d'ici 2027, pour en faire les ETI de demain. Cet accompagnement personnalisé facilite leurs démarches avec l'État et lève les freins administratifs pour accélérer leur développement. Les Pays de la Loire se distinguent avec 27 entreprises lauréates, faisant de la région la deuxième en France après l'Île-de-France. Ce dispositif renforce le tissu économique local et favorise la création d'emplois qualifiés, contribuant ainsi à la vitalité industrielle du territoire.



Visite du Préfet de Maine-et-Loire à l'entreprise STIF

## • Accompagner les entreprises

Afin de renforcer le dialogue économique et anticiper les enjeux du territoire, l'État réunit périodiquement les acteurs économiques des Pays de la Loire dans le cadre des Conférences Économiques Régionales. Ces rencontres permettent de partager les analyses de conjoncture, d'identifier les difficultés rencontrées par les entreprises et de proposer des solutions concrètes. Elles s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement élargi, couvrant des sujets stratégiques tels que les droits de douane, la facturation électronique ou encore la transition numérique. Ce dispositif vise à soutenir la compétitivité des entreprises et à favoriser leur adaptation dans un contexte économique en constante évolution.

# Santé

## Nouveau quartier hospitalo-universitaire de Nantes

Le quartier hospitalo-universitaire de Nantes, projet d'aménagement urbain situé sur l'Île de Nantes, vise à regrouper sur un même site :

- Le nouvel hôpital universitaire (CHU).
  - Plusieurs instituts de recherche (dont l'IRS 2020).
  - Une fabrique de l'innovation baptisée Archipel. Ce projet, porté par par Nantes Métropole en partenariat avec Nantes Université et plusieurs autres acteurs économiques et scientifiques, comprend le bâtiment GINA (4 500 m<sup>2</sup>), hôtel d'entreprises inauguré le 19 juin 2025 dans lequel 32 acteurs ont d'ores et déjà confirmé leur installation.
  - La nouvelle faculté de santé de Nantes Université (campus Franceline Ribard).
- L'État a contribué à hauteur de 73 M€ au budget de 274 M€ de ce projet, dont le chantier a été lancé en mai 2025 pour une livraison prévue à l'horizon 2031.



Le bâtiment GINA du nouveau QHU  
Source image : CHU Nantes

## • Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Le PRSE4 (2024-2028) incarne la volonté de l'État, de l'ARS et du Conseil Régional de promouvoir un cadre de vie favorable à la santé, en intégrant les liens entre santé humaine, animale et environnementale. Cette approche « Une seule santé » a été mise en lumière lors de la journée régionale du 13 novembre 2025, qui a réuni plus de 200 acteurs – collectivités, associations, chercheurs – autour d'ateliers et de témoignages.

Cette dynamique partenariale se traduit par des actions concrètes : prévention du moustique tigre, végétalisation des cours d'école pour réduire les îlots de chaleur, protection des captages d'eau, ou encore intégration des enjeux sanitaires dans l'aménagement urbain. En 2024, 149 actions ont été recensées, représentant 6,2 millions d'euros mobilisés.

Le PRSE4 s'appuie sur des communautés favorisant la co-construction et la transversalité, en lien avec la Stratégie Régionale Biodiversité. Ensemble, ces initiatives traduisent une ambition forte : préserver les trois santés – humaine, animale et des écosystèmes – pour renforcer la résilience et le bien-être des Ligériens.



Journée dédiée «une seule santé» du 13 novembre 2025

Le réseau France Santé marque une avancée majeure : garantir une réponse de soins à moins de 30 minutes pour tous, grâce à la labellisation de 15 Maisons France Santé par département d'ici fin 2025.



Ces initiatives traduisent une ambition partagée : renforcer durablement l'accès aux soins, en partenariat étroit avec les élus, les professionnels et les collectivités.

### « Un médecin près de chez vous »



Ce dispositif expérimenté dans trois EPCI prioritaires (Mont des Avaloirs et Bocage Mayennais en 53, Pays de la Châtaigneraie en 85), illustre la solidarité médicale et la capacité collective à répondre aux besoins immédiats.

## • Lutte contre les déserts médicaux

En 2025, l'État s'est mobilisé avec détermination pour garantir à chaque habitant un accès équitable aux soins. Sous son impulsion, l'ARS a déployé des actions ambitieuses et innovantes. La 4<sup>ème</sup> année d'internat en médecine générale, qui entrera en vigueur en 2026, prépare dès aujourd'hui une répartition équilibrée des internes dans les territoires fragiles. La révision du zonage des médecins libéraux pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026, intégrant des critères de vulnérabilité, permettra de mieux cibler les aides à l'installation et d'accompagner les professionnels dans leur projet.



Visite en Mayenne de M.Yannick NEUDER, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

## • Mise en œuvre de la conférence régionale du handicap et 50 000 solutions à déployer au plan national

En Pays de la Loire, la Conférence nationale du handicap se traduit par une mobilisation sans précédent pour créer des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap. Avec plus de 2 300 solutions nouvelles identifiées, la région dépasse sa cible initiale de 1 840, grâce à une stratégie fondée sur la coopération entre l'État, l'ARS, les Départements et l'ensemble des acteurs.

Cette dynamique s'appuie sur des tables tactiques territoriales, des appels à manifestation d'intérêt et des projets conjoints pour les publics prioritaires : jeunes en situation d'amendement Creton, personnes à double vulnérabilité, polyhandicap. Les avancées sont concrètes : 10 pôles d'appui à la scolarité installés dès la rentrée 2025, lancement des missions départementales dédiées à la communication alternative améliorée, et travaux sur le repérage précocé.

Au-delà des chiffres, l'enjeu est d'assurer l'effectivité des solutions financées et d'anticiper les besoins futurs pour une transformation durable de l'offre médico-sociale, garantissant inclusion, autonomie et qualité de vie pour tous.

# Agriculture

## Mesures agro-environnementales et climatiques : bilan à mi-parcours 2023-2027

L'année 2025 marque la troisième année de mise en œuvre de la programmation des fonds européens FEADER 2023-2027. Les priorités retenues pour les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) concernent la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité remarquable. En 2023, 65 M€ ont été engagés, principalement pour reconduire les contrats sur les territoires Natura 2000. En 2024, le projet de territoire dédié à l'élevage herbager a été ouvert, portant le total des engagements à 48 M€. Pour 2025, le budget mobilisé s'élève à 47 M€, soit un cumul de 160 M€ consacrés aux MAEC sur trois ans.

## Accompagnement financier des risques naturels

Le fonds de prévention pour les risques naturels majeurs (FPRNM) a été mobilisé à hauteur de 8,3 millions d'euros pour l'accompagnement des projets des collectivités et la réduction de la vulnérabilité des biens des particuliers en Pays de la Loire.

# Pêche



## Signature du contrat stratégique de filière Pêche en Pays de la Loire le 14/11/2025

Cette signature est l'aboutissement d'une réflexion engagée au niveau régional sous l'égide de l'association Loire Océan Filière Pêche (LOFP) qui regroupe les acteurs amont et aval de la filière de la pêche et de la commercialisation des produits de la mer. Le contrat a été signé sous la présidence du préfet de la région Pays de la Loire, de Claire Hugues, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire et de José Jouneau, président de Loire Océan Filière Pêche. Ce projet fait suite au lancement en février 2024 du contrat stratégique de filière pour la pêche française au niveau national.

## Soutien à la filière pêche

**Plus de 4,5 millions d'euros en soutien à la filière pêche**

L'État a accompagné la filière de la pêche professionnelle lors de la fermeture, pour la 2ème année consécutive, de la pêche dans le golfe de Gascogne visant à limiter les captures accidentelles de dauphins. Le dispositif d'indemnisation mis en place a permis d'aider 46 navires en Vendée (3,4 M€) et 7 navires en Loire-Atlantique (0,4 M€), ainsi que des entreprises de mareyage (3 en Loire-Atlantique pour 161 000 € et 1 en Vendée pour 27 000 €).

L'État, en partenariat avec le Comité national des pêches et des élevages marins, suit la bonne mise en œuvre de l'expérimentation de matériels visant à trouver une solution d'évitement des captures accidentelles de cétacés pour permettre la reprise des activités de pêche dans le golfe de Gascogne.



Cette balise permet de renvoyer un signal de danger au dauphin qui s'approcherait du filet (DolphinFree).

# Adoption de la stratégie de façade maritime

Dans le cadre de la planification maritime, visant la cohabitation des usages en mer et l'atteinte du bon état des milieux marin et littoraux, la décision ministérielle du 17 octobre 2024, consécutive au débat public « La mer en débat », a identifié des secteurs d'étude pour la protection forte et quatre zones de développement de l'éolien en mer pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest, dont une zone prioritaire en Pays de la Loire pour 2050.

La concertation s'est poursuivie et se concrétise par l'adoption fin novembre 2025 de la stratégie de façade maritime. Ce cadre commun au service de la mer est enrichi d'un plan d'action partenarial en déploiement d'ici 2027.

**DIRM NAMO**  
**LE DOCUMENT STRATEGIQUE DE FAÇADE NORD ATLANTIQUE - MANCHE OUEST**  
**EN UN COUP D'ŒIL**

Le document qui établit les principales orientations d'usage et de protection de la mer, co-construit avec l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral sous l'égide des préfets coordonnateurs\*

**1. ETAT DES LIEUX**  
Violet STRATEGIQUE  
Égide, objectifs socio-économiques et environnementaux, vision, carte des vocations

**2. OBJECTIFS STRATEGIQUES**

**3. MODALITES D'EVALUATION**  
Violet OPERATIONNEL  
Fiches actions, dispositifs de suivi

**4. PLAN D'ACTION**

\*Préfets coordonnateurs de façade maritime

**LE PLAN D'ACTION : 114 ACTIONS, 2 EXEMPLES**

**ENTRETIENIR LE PATRIMOINE MARITIME**  
La commune de Penmarc'h a lancé le chantier de rénovation du Vieux Phare (Bâtiment, jardins, salles d'exposition) avec l'appui de plusieurs partenaires (Etat, région Bretagne, département du Finistère, fondation du patrimoine, financement participatif citoyen)  
Plan d'actions, tome 2, p. 192

**SENSIBILISER, INFORMER, ÉDUIQUER SUR LA POLLUTION DES OcéANS PAR LES DéCHETS**  
La ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est adhérente à la Charte "Plages sans déchets plastiques". Comme 20 autres communes de la façade !  
Plan d'actions, tome 2, p. 212

Mer littorale Mer d'élevage/muloterie

**POURQUOI LE DSF VOUS INTÉRESSE ?**

**COLLECTIVITÉS**  
Pour inspirer ou appuyer l'élaboration de vos documents stratégiques (PLU, SCOT, SRADET, etc.)

**PROFESSIONNELS**  
Pour guider le développement durable de vos activités en mer et prévenir les conflits d'usage

**USAGERS**

**ET ASSOCIATIONS**  
Pour faire connaître et valoriser les initiatives portées par vos réseaux de pratiques et d'adhérents

**AUTRES ACTEURS**

**DES AMER ET DU LITTORAL**  
Pour accompagner et valoriser vos démarches

Pour découvrir le DSF dans son ensemble, pour s'inspirer ou pour approfondir

**CLIQUEZ ICI**

ou écrivez-nous à : [actions.dsif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:actions.dsif@developpement-durable.gouv.fr)

Vous avez une initiative en lien avec le DSF ? Partagez-la en remplissant le formulaire dédié !

SCANNEZ LE QR CODE OU CLIQUEZ ICI

Une liste d'aides est donnée en fin de formulaire, ou accessible directement sur le site internet de la DIRM NAMO

Plaquette - le DSF en un coup d'œil

# Logement



## Ma prime rénov'



Lancée en janvier 2020, MaPrimeRénov' est la principale aide de l'État à la rénovation énergétique des logements, ouverte à tous les propriétaires et copropriétaires.

Une aide accessible à tous : Propriétaires occupants et bailleurs pour des travaux en logement individuel (maison individuelle ou partie privative de copropriété) et copropriétaires pour des travaux sur parties communes de copropriété.

Pour financer tous les parcours de rénovation : MaPrimeRénov' permet de financer tous les parcours de rénovation, que ce soit les rénovations d'ampleur, dans le cadre d'un parcours accompagné, ou la rénovation par geste non-accompagnée.

Dans ce cadre, 23 700 logements ont été financés dans la région (dont 6 800 rénovations d'ampleur soit +28% en un an) et 271 M€ d'aides ont été accordées en 2025.

## • Rénovation énergétique du parc social

**705** logements financés

Ce dispositif permet de financer la rénovation énergétique et la modification des modes de chauffage et de production d'eau chaude les plus émetteurs des logements du parc social.

Il bénéficie notamment aux organismes d'habitations à loyer modéré pour des travaux de rénovation énergétique permettant l'atteinte au minimum de la classe C du DPE et un gain énergétique de 40 %.

## • Amélioration du parc privé

Dans la région, les différents dispositifs de l'agence nationale de l'habitat ont permis le financement d'amélioration pour 8 597 logements (+19% par rapport à 2024) dont 2 977 logements adaptés au handicap et vieillissement et 5 664 logements rénovés énergétiquement (+35%), hors prime rénov'. Pour financer ces dossiers, 201M€ ont été mobilisés représentant une augmentation de plus de 36% par rapport à 2024.

## Plan logement d'abord :

En 2025, les Pays de la Loire comptent 2 744 places d'intermédiation locative (IML), un dispositif clé pour offrir un accès durable au logement aux personnes en situation de précarité, tout en leur fournissant un accompagnement social.

La région dispose désormais de 1354 places de pensions de famille. Destinées à des personnes ayant un parcours de vie chaotique, avec des passages à la rue, ou en hébergement d'urgence, les pensions de famille marient intelligemment la possibilité d'avoir un logement individuel, « à soi », digne, pérenne, autonome, et de partager des espaces collectifs.

L'encadrement et l'animation sont portés par des professionnels, des hôtes et des hôtesses de maison.

Dans le cadre du plan Logement d'abord II, 1 100 places supplémentaires seront créées en région d'ici cinq ans. Pour soutenir cette initiative, des professionnels de la captation immobilière ont été recrutés, grâce au financement de l'État.



## • Construction de nouveaux logements dans le parc social

Plus de 7 200 logements ont été financés, soit 105 % de l'objectif initial de 6 876 logements ainsi qu'une hausse de 14 % par rapport à 2024.



Inauguration de 6 logements sociaux à Sallertaine Challans Gois Communauté (Vendée)

## • Mobilisation du foncier public ferroviaire en faveur de la création de logements

Le préfet de région a signé une charte de mobilisation du foncier public ferroviaire en faveur du logement avec SNCF Immobilier et ICF Habitat en juillet 2023.

SNCF Immobilier s'est engagé pour la période 2021-2025 à permettre la cession de fonciers disponibles représentant environ 45 000m<sup>2</sup> offrant un potentiel de construction de 263 nouveaux logements dont 119 logements sociaux.

A la fin de l'année 2025, 87 % des objectifs ont été atteints.

Et plusieurs projets, non finalisés au 31 décembre 2025, sont en bonne voie de l'être en 2026 et 2027.

Cette collaboration sera donc poursuivie avec une nouvelle charte régionale 2026-2030.

# Sport

## Équipements sportifs

Plus de 3,6 M€ ont été mobilisés en 2025 pour financer la construction et la rénovation de 38 équipements sportifs.

## Le sport fêté en septembre

L'État en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif de Loire-Atlantique a animé, les 13 et 14 septembre à l'occasion de la Fête du Sport, le Village « Sentez-Vous Sport », en proposant au grand public des initiations et démonstrations sportives variées.

Le CREPS des Pays de la Loire a également organisé sur son site de La Chapelle-sur-Erdre en Loire-Atlantique, le 17 septembre, un après-midi festif avec ateliers ludiques, visites guidées, initiations et démonstrations de disciplines olympiques et paralympiques.

Ces événements ont été soutenus financièrement par l'État.

## La lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Les services de l'État coordonnent et soutiennent activement différentes actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport. La mission interministérielle pour la protection des femmes (MIPROF) a choisi de conforter l'engagement des Pays de la Loire sur ces questions pour mettre en place le 30 septembre avec la DRAJES, le CREPS et l'Université de Nantes une journée d'échanges qui a réuni plus de 300 acteurs.

# Vie associative

Plus de 100 000 associations actives sont déclarées en Pays de la Loire, regroupant 700 000 bénévoles et 143 000 salariés. Ce chiffre transcrit un dynamisme associatif particulièrement important.

En 2025, l'État a mobilisé 3 056 M€ pour soutenir les projets associatifs et de formation des bénévoles par le versement de 1 382 subventions aux associations au titre du Fonds pour le développement de la vie associatif (FDVA). Il permet également, au moyen de postes attribués par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), de consolider le développement des 415 projets associatifs en région.

## Guid'Asso

L'État déploie le label Guid'Asso



pour orienter, informer et accompagner toutes les associations du territoire, avec 150 structures labellisées en région au terme de l'année 2025.

## L'animation régionale des réseaux associatifs

L'État et ses différents services concernés animent un dialogue structuré et permanent avec l'ensemble des têtes de réseau de la vie associative régionale et les représentants de l'économie sociale et solidaire, autour de thématiques transversales qui font l'objet d'une concertation formelle régulière.

# Culture

## • L'Été culturel et Plan camping

L'appel à projets régional Été culturel 2025 a permis de soutenir 84 projets, ciblant prioritairement les jeunes et les publics éloignés, notamment en zone rurale et au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les actions retenues ont favorisé des projets participatifs, l'ancrage territorial et la mise en valeur de propositions artistiques de qualité, incluant colonies culturelles, résidences d'artistes et plan camping. Initié en 2025, ce plan camping a favorisé la rencontre entre artistes et publics en vacances (11 projets soutenus, 86 campings concernés, plus de 3 000 vacanciers bénéficiaires).



## • Réouverture de la cathédrale de Nantes

Après cinq ans de fermeture à la suite de l'incendie criminel du 18 juillet 2020, la cathédrale Saint-Pierre-Saint-Paul de Nantes a rouvert ses portes au public le 27 septembre 2025. Le chantier de restauration, mené par la Direction régionale des affaires culturelles, intégralement financé par l'Etat, a concerné, après une dépollution totale du plomb, les intérieurs du chœur et du bras sud, la réfection des réseaux électriques (dont sûreté-sécurité-éclairage) et l'orgue de chœur. Il se poursuit aujourd'hui sur le massif occidental.

La préfecture et la DRAC ont organisé, en partenariat avec l'évêché et la Ville de Nantes, l'ensemble des cérémonies qui ont accompagné le weekend de



Inauguration de la cathédrale de Nantes en présence de Rachida Dati, ministre de la Culture

## • Renouvellement de la convention de gestion de l'abbaye royale de Fontevraud entre l'Etat et la Région

Une nouvelle convention de gestion a été signée entre l'Etat, propriétaire du monument, et la Région, qui en assure la gestion. Elle entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2026, pour 30 ans. Ce document permettra à terme de rationaliser la gouvernance du monument dans la perspective du classement en « domaine national ». L'objectif est aussi de créer un comité scientifique destiné à mieux coordonner le projet patrimoine et culturel, ainsi que les travaux envisagés. La nouvelle convention concerne l'ensemble de l'abbaye à l'exception du prieuré Saint-Lazare, qui fait l'objet d'un titre d'occupation spécifique.

## Soutien à l'investissement

### • Médiathèque- bibliothèque

Riche de plus de 1 000 établissements, les réseaux de lecture publique représentent le maillage culturel le plus dense du territoire ligérien. L'État apporte son appui aux collectivités territoriales pour développer et moderniser ce réseau à travers le concours particulier pour les bibliothèques, prévu par la dotation générale de décentralisation (DGD). En 2025, la dotation en DGD pour la région Pays de la Loire a été de 4,77M€ pour accompagner les collectivités dans leurs projets de construction ou d'agrandissement de leurs bibliothèques, dans leur équipement ou encore pour leur permettre d'ouvrir davantage au public. 49 projets ont été aidés dont 12 projets de construction se répartissant en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée.



Inauguration de la médiathèque de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée)

### • Lieux de création artistique

L'État accompagne les lieux de création artistique via un programme de petits équipements d'un montant total de 185 000 €. Des lieux comme ONYX à Saint-Herblain, le Théâtre de Laval et la scène nationale Les Quinconces-l'Espal au Mans ont pu en bénéficier cette année. Les opérations retenues sont essentiellement axées sur la transition écologique des lieux de création et diffusion artistiques.

A ces moyens s'ajoutent les crédits mobilisés au titre du CPER 2021-2027, dont l'aménagement de la chapelle de Genêteil à Château-Gontier, lieu d'exposition du centre d'art contemporain (250 000 €).



Scène nationale Les Quinconces-l'Espal au Mans

## • Tournée Mumo

De janvier à juin 2025, le MuMo – Musée mobile d'art contemporain – a parcouru les cinq départements des Pays de la Loire, en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et le Centre Pompidou. L'exposition «En voyage» a réuni une vingtaine d'œuvres du Musée national d'art moderne, présentées dans 30 communes et 20 intercommunalités, souvent rurales ou relevant de la politique de la ville. Près de 10 000 bénéficiaires, enfants et familles, ont participé aux visites et ateliers animés par deux médiateurs-artistes. La mobilisation des collectivités, des mécènes et de l'Etat a contribué à élargir l'accès à la culture et à stimuler des initiatives locales durables en lien avec l'art contemporain.



Une exposition exceptionnelle d'œuvres de la collection du Frac des Pays de la Loire : Battre la mesure

## • Les 25 ans du FRAC

Le fonds régional d'art contemporain (FRAC) des Pays de la Loire, situé à Carquefou (44), a fêté les 25 ans de son installation en novembre 2025. Le bâtiment, conçu par Jean-Claude Pondevie en 2000, est reconnu pour son architecture remarquable. Le FRAC, grâce à l'investissement conjoint de l'Etat et de la Région, et grâce à l'accueil volontariste de la ville de Carquefou, demeure un acteur majeur du secteur des arts visuels à l'échelle de la région. Sa collection d'art contemporain, forte de 2000 œuvres, est diffusée vers tous les publics au moyen d'expositions, de rencontres et d'actions en direction du jeune public.

## • Convention régionale Culture - éducation populaire

La convention régionale Culture – Éducation populaire a été signée le 26 juin en Pays de la Loire par le préfet de région, la rectrice de la région académique et dix fédérations d'éducation populaire. Dans l'objectif de renforcer la démocratisation culturelle sur tout le territoire, elle soutient l'accès à la culture, l'émancipation et la participation citoyenne. Cette collaboration se traduit notamment par des actions culturelles telles que la résidence du photographe Antoine Bertron sur le terrain d'aventure des centres de formation CEMEA à Trélazé.



# Accélérer la transition écologique et énergétique

*L'État agit en faveur de la préservation de l'environnement  
et du développement équilibré et durable du territoire  
régional.*

**Le Fonds vert, un soutien majeur aux collectivités au service de la transition écologique**



Créé en 2023, le Fonds vert est le levier principal pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

En 2025, 48 M€ de subvention ont ainsi pu être attribuées à 386 projets à forte ambition environnementale.

Plus de 40% des projets concernent la rénovation énergétique des bâtiments publics, le recyclage foncier et la renaturation des espaces imperméabilisés.

En 2025, une priorité a été donnée à l'adaptation au changement climatique (lutte contre les incendies, les inondations, la renaturation...) et au recyclage des friches permettant la production de logements (36 projets). En complément, une mesure nouvelle a permis le soutien financier des projets des 54 intercommunalités ayant adopté leurs plans climat air énergie. 10 M€ de subvention sont ainsi venus accompagner les actions concourant à la baisse des gaz à effet de serre, la diminution des consommations énergétiques et le développement d'énergies renouvelables.

## Soutien aux investissements des collectivités en faveur des mobilités durables

Avec 54 projets soutenus, à hauteur de 7,250M€, l'État accompagne les collectivités dans leur projet de développement des mobilités durables, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain.

Ainsi 22 pistes cyclables, 20 projets de développement du covoiturage (réalisation d'aires et de voies dédiées au covoiturage), et 12 projets de développement d'infrastructures de transports collectifs ont été subventionnés.

### Transition écologique et solidarité

Le Pacte des Solidarités s'engage, aux côtés des collectivités territoriales, à encourager des solutions qui favorisent la transition écologique et solidaire. Concrètement, cela se traduit par de nombreux projets soutenus pour accompagner des ménages confrontés à la précarité énergétique, valoriser une alimentation locale et biologique dans les collèges, soutenir des initiatives locales pour lutter contre la précarité alimentaire. Par ailleurs, la journée nationale « Transition écologique et évolution du travail social », organisée le 21 novembre dernier à Angers, a permis de rassembler et de donner la parole aux acteurs engagés de la région, pour avancer ensemble vers une société plus juste et respectueuse de l'environnement.



## Organiser et accompagner la transition des mobilités

### • Inauguration d'aménagements cyclables : Nantes Couëron le 20 septembre

L'État a soutenu ce projet par l'attribution d'une subvention d'1 million d'euros via le fonds national « mobilités actives » qui permet de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants.

**8,5 km d'axe cyclable** magistral supplémentaire pour la métropole nantaise.

Le nouvel axe cyclable magistral de Nantes Métropole a été inauguré le 20 septembre. Cet axe long de 8,5 km, qui rejoint Nantes à Couëron, contribue à améliorer les déplacements domicile / travail pour les habitants de la métropole.



Inauguration de la liaison Nantes Couëron en présence de la Directrice Régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement - Crédit photo : Nantes Métropole

### • Développer les transports collectifs et le covoiturage

Entre 2020 et 2025, l'État a attribué 36 M€ de subvention pour soutenir 8 projets en faveur du développement des transports du quotidien en Pays de la Loire.

**8,3 km supplémentaires** de voies réservées aux transports collectifs et au covoiturage

En 2025, 2,43 M€ de subvention ont été attribués au département de la Loire-Atlantique pour réaliser deux voies réservées aux transports collectifs et au covoiturage, pour un total de 8,3 km, sur des axes routiers structurants d'entrée d'agglomération de Nantes : la route départementale 178, en amont de la voie réservée existante sur l'A83, et la route départementale 723 à Bouguenais.



Doublement et aménagement d'une voie réservée sur la RD178 – Crédit Photo : Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique



## Accompagnement des entreprises à la transition écologique

La transition écologique engendre de nouveaux besoins en compétences dans les entreprises. L'État soutient ces démarches d'anticipation, et en a fait la première priorité de l'appel à projets mutations économiques. A ce titre, environ 230 k€ ont été mobilisés par l'État pour participer à la sensibilisation des entreprises sur l'articulation entre la transition écologique et les compétences nécessaires en termes de ressources humaines. Il s'agit aussi de permettre aux entreprises de construire une réflexion de changement en s'appuyant sur des experts de la transition écologique, pour construire une feuille de route dédiée, tout en intégrant les enjeux RH à cette transition.

---

## Protéger la biodiversité et les ressources naturelles

La DRAAF a lancé un appel à projets régional pour accompagner les acteurs de la filière haie dans leur structuration, afin de développer le conseil en gestion durable et d'organiser la production ainsi que la commercialisation de bois de qualité, tracé et issu de haies et d'arbres intraparcellaires gérés durablement. 11 dossiers ont été déposés, et une enveloppe de 1,142M€ a pu être engagée pour 5 projets différents dont 2 multi-partenariaux.

## Autorisation environnementale

92 projets d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) autorisés en 2025. La concertation préalable sur le projet «GOCO2» de décarbonation de plusieurs industries permettant d'éviter le rejet de 2,2 millions de tonnes de CO2 par an à partir de 2031 s'est déroulée de septembre à décembre 2025.

---

## Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire, enjeu stratégique réaffirmé par la loi d'orientation agricole du 25 mars 2025, fait l'objet d'un état des lieux régional mené par la DRAAF Pays de la Loire. Celui-ci souligne le poids agricole et agroalimentaire de la région, mais aussi ses défis : transition agroécologique, adaptation climatique, attractivité et renouvellement des générations. Avec un taux d'auto-provisionnement en lait de vache de 312 %, la région contribue fortement à la souveraineté nationale, grâce à son cheptel de 453 000 vaches laitières, troisième en importance après la Bretagne et la Normandie.

## Transition énergétique des bâtiments

L'État s'est doté, en 2025, d'un marché régional interministériel relatif à des prestations d'études, de fournitures, d'installation et de maintenance de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments. Outre des objectifs environnementaux, ce marché a pour enjeu d'encourager la production de panneaux photovoltaïques en France ou en Europe, en orientant le choix des panneaux qui seront installés sur les bâtiments de l'État vers les filières de production française ou européenne.

---

## Journée régionale de contribution à la stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le 8 juillet 2025, les acteurs régionaux de l'ESS se sont réunis à l'école de design de Nantes afin d'alimenter la future stratégie nationale en cours d'élaboration. Conduite par la DREETS et la CRESS, avec l'appui méthodologique du laboratoire d'innovation Etat'Lin du SGAR, cette journée s'est articulée autour de 4 thématiques :

- La gouvernance
- Le financement
- Les transitions écologique, numérique et sociale
- L'attractivité et l'innovation

## Une feuille de route régionale de la transition écologique

Un an après son adoption, la Feuille de route régionale de la Transition écologique poursuit la dynamique initiée par la Conférence des Parties (COP) Pays de la Loire. En effet, l'année 2025 a été dédiée au déploiement d'actions relatives à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'au lancement de son volet « adaptation ». L'objectif : planifier l'effort collectif et coordonner les initiatives de chacun pour en maximiser l'impact afin de répondre aux enjeux environnementaux. C'est près de 2 000 projets territoriaux en lien avec la COP qui ont ainsi été mis en œuvre. La COP régionale constitue donc un tournant décisif dans la structuration et l'alignement des politiques environnementales en Pays de la Loire, mettant en lumière la nécessité de mobiliser tous les acteurs autour d'objectifs communs : neutralité carbone et préservation des ressources naturelles.

## Conférence sociale régionale « le dialogue social comme levier d'une transition écologique juste »

Répondant aux enjeux de la COP et de la stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP), les partenaires sociaux ont organisé, le 24 octobre, une conférence sociale sur la thématique « le dialogue social comme levier d'une transition écologique juste ». Les tables rondes ont permis d'évoquer les enjeux d'un dialogue social territorial sur cette thématique, et des exemples de pratiques de dialogue social réussies, permettant d'aborder les enjeux de conditions de travail, d'évolution des métiers et de développement des compétences.

Cette conférence sociale est une étape importante dans les travaux engagés par les partenaires sociaux, avec l'appui de la DREETS, depuis juin 2025. Elle vise à diffuser des recommandations à horizon de l'été 2026 dans le cadre de trois groupes de travail.

## Fond Chaleur

Le fonds chaleur a permis de financer 210 études et installations d'énergies renouvelables (chaleur fatale, géothermie, solaire thermique, bois-énergie, méthanisation) au bénéfice de collectivités et d'entreprises sur l'ensemble de la région Pays de la Loire. Ces projets ont substitué plus de 179 213 MWh d'énergie fossile, ce qui représente 36 238 tCO<sub>2</sub> évitées par an. En 2025, 188 projets de chaleur renouvelable ont été financés en Pays de la Loire par le Fonds Chaleur, dont 156 via une délégation à des syndicats d'énergies, conseils départementaux, métropole, pour un montant de 29 M€. Cette année a été dédiée à l'accompagnement des territoires ruraux avec les investissements liés à la création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie-bois à Château-Gontier-sur-Mayenne ou encore la signature du Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques avec Territoire d'Énergie 44. Cette dernière finalise le partenariat de l'ADEME avec toutes les structures départementales de la région.

## Développement des infrastructures

- Améliorer l'exploitation des lignes ferroviaires Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon

### Au moins 2 trains en plus par jour sur Nantes-Bordeaux en 2027

Le 18 juillet 2025 à Nantes, le ministre des transports, Monsieur Philippe Tabarot, a signé le contrat d'exploitation des lignes ferroviaires Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon. L'État, autorité organisatrice des trains d'équilibre du territoire (liaisons moyennes ou longues distances entre les principales villes françaises), a ouvert à la concurrence deux premières lignes. A l'issue d'une procédure d'appel d'offres, une filiale de SNCF Voyageurs a été retenue pour en assurer l'exploitation. Ainsi, à partir de 2027, **une forte amélioration de la desserte et de la qualité de service, pour un coût inférieur**, traduira une efficacité accrue de la dépense publique.



Train d'équilibre du territoire Nantes - Bordeaux – Crédit photo : KARELEM – CC BY-SA 4.0

- Mise en accessibilité des 18 gares prioritaires de la région

La loi de 2005 pour l'Égalité des droits et des chances impose l'accessibilité des transports, bâtiments et voiries pour tous, quel que soit le handicap. La région Pays de la Loire est la première région à remplir ses obligations en rendant accessibles 18 gares prioritaires (Angers, Nantes, Le Mans...), conformément à son schéma directeur. 40 millions d'euros ont été investis, dont 10 millions financés par l'État, pour faciliter les déplacements des personnes en fauteuil, malvoyantes, parents avec poussettes, seniors ou voyageurs chargés. Une avancée majeure pour un transport inclusif.



Aménagement de quai pour la mise en accessibilité de la gare du Mans - Crédit photo : Gaëlle Le Breton, DREAL

- Inauguration de l'opération de prolongement de la ligne 1 du tramway nantais vers Babinière

2,5 km de linéaire tramway supplémentaires, dont un nouveau pont de 87 m au-dessus du périphérique

L'inauguration du prolongement de la ligne 1 du tramway nantais de Ranzay à Babinière, franchissant l'Erdre et le périphérique, et de la mise en service d'une nouvelle liaison vélos/piétons, a eu lieu le 22 mai 2025. L'État accompagne le projet global de connexion des lignes 1 et 2 de tramway depuis 2011, avec la mobilisation de près de 15 millions d'euros de subvention. Ce projet, ainsi que le nouveau centre d'exploitation des tramways, ont été désignés lauréats de deux appels à projets du ministère des Transports en faveur du développement des transports collectifs.



Inauguration du prolongement de la ligne 1 du tramway de Ranzay à Babinière en présence de la Secrétaire Générale de la préfecture de Loire Atlantique - Crédit photo : Semitan



# Innover et transformer les services publics

*En Pays de la Loire, l'État expérimente des solutions pour faciliter le quotidien des ligériens et moderniser l'administration.*

# Innover et expérimenter sur les territoires

## • Réfugiés : le programme « AGIR » se déploie en région



Le programme «AGIR» (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) offre un soutien complet aux réfugiés vulnérables.

Il les aide à accéder à un logement autonome et à un emploi.

Lancé en 2023 en Loire-Atlantique et en Vendée, il a été généralisé à tous les départements des Pays-de-la-Loire en 2024.

Depuis sa mise en place, 3 332 réfugiés ont à ce stade bénéficié de cet accompagnement.

1 068 d'entre eux ont déjà accédé au logement et/ou à l'emploi.

## • La mobilité solidaire

Les mobilités sont essentielles dans notre vie quotidienne : pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, accéder à ses droits, se soigner ; 350 000 personnes en Pays de la Loire rencontrent des difficultés à se déplacer. C'est pourquoi le Pacte des Solidarités soutient des initiatives locales dans le domaine de la mobilité solidaire pour lutter contre les inégalités : actions des plateformes de mobilité en Loire-Atlantique, navette seniors dans la métropole nantaise, centre de ressources en Mayenne, financement d'équipements en Vendée afin de tendre vers une « offre socle » sur chaque territoire.

## • Enseignement supérieur

### Projet Datacentre

Ce projet emblématique du contrat de plan État-Région dans le domaine du numérique est fortement structurant puisqu'il vise à rassembler les moyens régionaux de calcul haute performance en une unique infrastructure numérique. Dans ce cadre, un réseau régional à très haut débit, aujourd'hui opérationnel, a été financé, ainsi que l'acquisition de premiers équipements de calcul scientifique. La construction d'un datacentre de 525 m<sup>2</sup>, labellisé ESR, a débuté en mars 2025 sur le site de La Chantrerie à Nantes. Son achèvement est prévu en mai 2026, date à partir de laquelle de nouveaux équipements pour le calcul scientifique y seront installés. Les moyens bâtimentaires et informatiques sont optimisés, leur gestion étant assurée par le Service Inter-Établissements Numérique en Pays de la Loire qui rassemble les trois universités de la région.



Futur datacentre du site de La Chantrerie à Nantes

### Soutien aux équipements structurants

L'État soutient les activités de recherche menées dans les laboratoires ligériens au travers de subventions. Elles visent à acquérir de nouveaux équipements plus performants et parfois même discriminants à l'échelle nationale, de manière à être plus compétitifs et à servir les objectifs d'excellence dans des domaines où le pays doit assurer sa souveraineté. L'Etat a ainsi engagé 1 726 428 € en 2025 pour soutenir la recherche en santé, l'alimentation et les bioressources, les technologies avancées de production et les sciences humaines et sociales.

# Améliorer les relations usagers-administration

Le laboratoire d'innovation publique État'LIN a pour mission d'accompagner les services de l'État en Pays de la Loire en matière de transformation publique. Il contribue à améliorer les services publics, les processus et les conditions de vie au travail, en associant les usagers et les citoyens à la transformation de l'action publique. Pour 2024-2027, État'LIN a défini six axes prioritaires:



1. Placer les usagers au cœur des démarches,
2. Développer la participation citoyenne,
3. Promouvoir l'intraprenariat et le droit à l'erreur,
4. Acculturer les agents aux méthodes d'innovation publique,
5. Ancrer la recherche et la prospective,
6. Enrichir l'offre d'accompagnement et renforcer la visibilité.

En 2025, le Lab' a accompagné une trentaine de projets associant citoyens et usagers.

## • L'incubateur de projets

En 2025, État'LIN a lancé sa quatrième promotion de l'incubateur de projets.

3 projets lauréats :

- Comment déployer dans les 48 quartiers politique de la ville ligériens les dispositifs interministériels Savoir Nager/Savoir rouler à vélo de façon efficiente ?
- Comment permettre au plus grand nombre d'agents de l'État travaillant à Nantes et notamment les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de pratiquer régulièrement une activité sur leur lieu de travail ou son environnement proche ?
- Comment rendre immédiatement accessibles et lisibles les commandes et temps forts du service économique de l'Etat en région, et les ressources métiers utiles ?

Les 6 intrapreneurs seront accompagnés pendant 7 mois par le Lab pour trouver et tester des solutions concrètes permettant de répondre aux problématiques posées.

## • Participation citoyenne



Dans le cadre du centre d'appui à la participation citoyenne (CAPC), État'LIN a pour mission d'accompagner les services de l'État en Pa a accompagné deux projets:

- Rupture de parcours et d'accès aux droits des familles monoparentales en milieu rural : comment prendre en compte leur parole pour mieux répondre à leurs besoins ?
- Comment renforcer la participation et la prise en compte de la parole des personnes réfugiées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes qui les concernent ?





## • Simplification administrative et langage clair : outiller les agents pour mieux communiquer

En 2025, Etat'LIN a placé la simplification administrative et le langage clair au cœur de ses actions d'innovation. Le Lab a organisé un atelier "Simplification, de quoi parle-t-on ?" pour explorer collectivement les freins et leviers d'une administration plus lisible. Puis, à l'occasion du Mois de l'innovation publique et du forum des cadres de la DDT 53, le lab a co-construit des temps de sensibilisation au langage clair. Ces démarches visent à outiller les agents pour rendre les documents administratifs plus clairs, compréhensibles et centrés sur les usagers.

## • Le Diagno'kit : un outil d'autodiagnostic des accueils au service des agents



Conçu par Etat'LIN, le **Diagno'kit** permet aux agents publics de devenir acteurs de la transformation de leur accueil. Grâce à ce guide pratique, ils peuvent, en autonomie ou en équipe, mener une immersion de terrain pour établir un **diagnostic sensible** de leur espace d'accueil : observation, enquête, analyse de l'organisation spatiale, de la signalétique ou des besoins des usagers et agents. Accompagnés par le Lab, ils identifient ainsi les **points forts et pistes d'amélioration**, posant les bases d'un **cahier des charges partagé** pour repenser leur accueil à partir du réel. Le Diagonkit a été testé en 2025 auprès de deux équipes, à la Sous-Prefecture de Châteaubriant et au service mer et littoral de la DDTM à St Nazaire. Une deuxième version sera proposée en 2026 suite aux premiers retours des agents.



# Moderniser et transformer les administrations

## • Services publics écoresponsable



Organisation de la quatrième édition du FAIR à Nantes

Le mardi 25 novembre s'est tenue la quatrième édition du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR), à Nantes. L'événement a rassemblé près de trois cents participants, réunissant les principaux acheteurs publics du territoire ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises locales venues présenter leurs solutions innovantes et responsables.

La journée a été rythmée par plusieurs ateliers et tables rondes abordant des thématiques essentielles de la commande publique : répondre à un marché, actualités réglementaires, réemploi, innovation, simplification et exécution des marchés.



## • Schéma directeur de l'immobilier régional (SDIR)

Le Schéma directeur de l'immobilier régional a été présenté par le préfet de région à la conférence nationale de l'immobilier public le 29 mai 2024. Les orientations du SDIR (optimisation des surfaces, d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de consolidation de la connaissance du parc) sont d'ores et déjà mises en œuvre en Pays de la Loire. Des séquences d'appropriation, de suivi de la mise en œuvre de ce document et de planification des opérations immobilières ont été organisées dans chaque département en 2025 avec les représentants des services occupants, permettant ainsi de partager les objectifs et les orientations sur chaque territoire. Ce document sert de référence à la programmation budgétaire en matière d'immobilier public

## • Feuille de route des RH des services de l'État

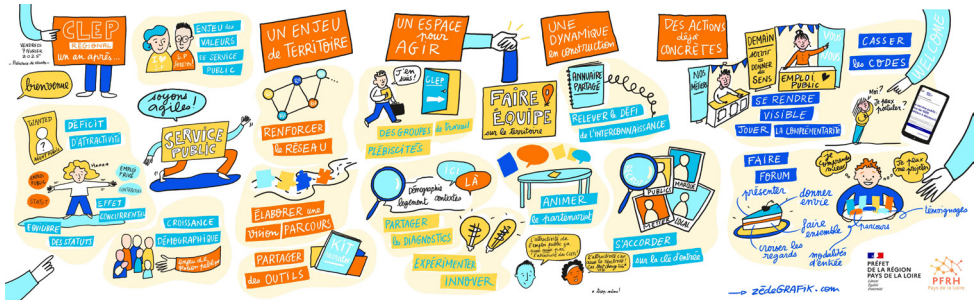
En 2025, la feuille de route des ressources humaines de l'État en région s'articule autour de trois axes :

- optimiser les pratiques RH grâce à l'intelligence artificielle,
- mieux recruter en mesurant la satisfaction des candidats,
- imaginer une identité employeur régionale.

Ces travaux portés par le comité des DRH de l'État, et animés par la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), se poursuivront en 2026.

En appui à cette dynamique, dans chaque territoire, les comités locaux de l'emploi public agissent ensemble concrètement pour faire connaître les opportunités des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) via des forums, parcours découverte ou focus métier.

Une [collection de portraits d'agents](#), véritables ambassadeurs des métiers publics est disponible sur youtube.



Captation graphique « Faire ensemble » Clep Régional, février 2025

## • France simplification : améliorer les relations avec l'administration



L'État local, dans sa recherche de solutions au profit du territoire ligérien, a proposé au niveau national 28 dossiers de simplification réglementaire et administrative en 2025.

Ces propositions, transmises à France simplification, concernent notamment des problématiques d'urbanisme, d'environnement, d'aménagement du territoire, de logements, d'économie ou encore d'agriculture. Elles ont permis l'émergence de solutions et l'avancée de chantiers ligériens. Ces propositions permettent également d'innover dans le champ administratif : à ce titre, le préfet de région a lancé le travail exploratoire de la création d'une banque régionale de compensation environnementale destinée à faciliter l'installation d'entreprises ou de services publics au sein d'un bassin versant particulièrement contraint.



# • Transformation numérique

Encourager l'adoption de l'IA dans les pratiques professionnelles

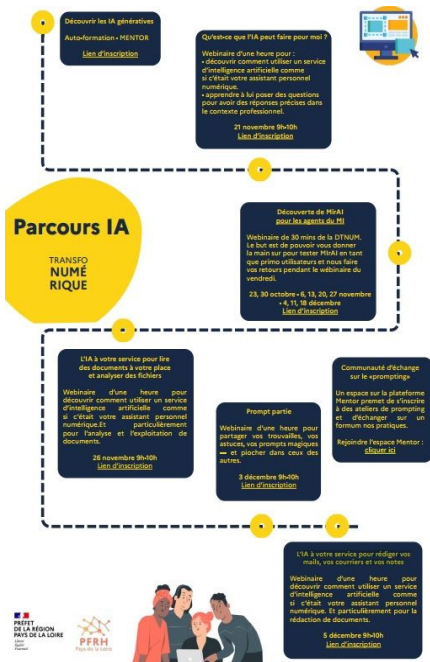
Accompagnement des services pour explorer le potentiel de l'IA

Un parcours dédié à l'intelligence artificielle a été construit. Il vise à encourager la découverte du potentiel des plateformes d'intelligence artificielle génératives, et particulièrement de l'outil souverain Mirai, proposé par le ministère de l'Intérieur. Ce parcours s'articule autour de Cafés IA, espaces d'échange informels pour sensibiliser les agents aux enjeux et opportunités de cette technologie, et d'ateliers pratiques ainsi que de webinaires, pour ancrer les compétences dans le quotidien professionnel. À l'échelle régionale, 958 agents ont déjà participé à ces séquences.

Les services publics, comme l'ensemble des acteurs du territoire, peuvent profiter de l'arrivée de l'intelligence artificielle pour se questionner sur ses pratiques, trouver des modalités de travail nouvelles pour mieux exploiter ses propres données, gagner en efficacité pour des tâches de rédaction, de recherche ou de créativité.

Un parcours de découverte et de formation interministérielle à l'IA a été mis en place à partir de 2024. Des ateliers de mise en pratique sont organisés régulièrement. Ils permettent d'échanger entre collègues sur les opportunités, mais également sur les risques de l'usage de cette nouvelle technologie.

En 2025, 906 agents publics ont participé à ces séquences dans la région des Pays-de-la-Loire.



## Continuer la dématérialisation des procédures

La transformation numérique des services publics passe aussi par la simplification des démarches pour les usagers et les agents. Ainsi, 89 agents ont été formés à l'utilisation de la plateforme Démarches simplifiées, leur permettant de convertir des procédures papier en formulaires numériques. Cette montée en compétence contribue à réduire les délais de traitement, à améliorer la traçabilité des dossiers et à renforcer la qualité du service rendu, tout en s'inscrivant dans une logique d'optimisation des ressources et de transition écologique.



## • Transformation des méthodes - développement des usages de la donnée pour piloter les politiques publiques

Mise en réseau des experts data de l'État et ses opérateurs: une année de collaboration et de partage

Créé en début d'année 2025 par le SGAR en partenariat avec l'IGN et l'INSEE, le réseau d'experts data a tenu 4 réunions fructueuses, marquant un tournant dans la collaboration entre les agents de l'État. Ce réseau, conçu pour favoriser la coopération et le partenariat, a permis de mettre en commun les compétences et les ressources des différents services publics.

Ces expertises complémentaires ont d'ores et déjà abouti à des résultats concrets comme la mise en commun de données au service d'études territoriales

Une contribution active de l'État au service de la transparence et l'ouverture des données publiques

L'État s'engage activement dans une politique de transparence par la donnée, favorisant l'ouverture des jeux de données au bénéfice des acteurs publics et privés ainsi que du grand public. Cette dynamique s'est manifestée en 2025 notamment à travers :

- La participation de la préfecture de Région au Comité territorial de la donnée, qui réunit les collectivités territoriales pour coordonner la mise à disposition et l'utilisation des données publiques.
- La mise à disposition de 20 jeux de données par le rectorat de l'académie de Nantes visant à améliorer la connaissance et la transparence sur l'éducation locale.
- La collaboration avec l'ARS pour rendre accessible en open data le Fichier des Indicateurs Régionaux (FIR), afin de faciliter le suivi des politiques de santé.



# Contributeurs



**Jérôme Jumel**  
Agence Régionale de Santé



**Sandrine Sellier-Richez**  
Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest



**Anne Gérard**  
Direction Régionale des Affaires Culturelles



**Annick Baille**  
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt



**Anne Beauval**  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



**Jérôme Giudicelli**  
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



**Claude Girault**  
Direction Régionale des Finances Publiques



**Katia Béguin**  
Rectrice



**Alexandre Magnant**  
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

**Direction de la publication :** Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de la région Pays de la Loire

**Rédaction et réalisation :** Secrétariat général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

**Crédits photo :** SGAR, SRCI, DREAL, DREETS, DRAC, Rectorat, DRAJES, DRAAF, DIRM NAMO

**ISSN :** 2497-255X

